

Portrait de la production des animaux à fourrure



ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES
PRODUCTEURS DE FOURRURE DU QUÉBEC



ASSOCIATION DES PRODUCTEURS
DE RENARDS DU QUÉBEC



Centre de référence en agriculture
et agroalimentaire du Québec

Comité animaux à fourrure

PORTRAIT DE LA PRODUCTION

ANIMAUX À FOURRURE

Environnement socio-économique

Parmi les animaux actuellement exploités pour leur fourrure, seuls les visons et les renards sont élevés sur une grande échelle : 99 éleveurs de renards et 232 éleveurs de visons au Canada en 2005 selon Statistique Canada. Comme pour tous les élevages, le futur exploitant (à partir de 10 femelles en production) doit s'assurer d'obtenir toutes les autorisations requises de sa municipalité et du ministère du Développement durable avant l'établissement de son entreprise. L'élevage se pratique généralement à temps partiel, mais il peut occuper l'éleveur à temps plein à partir d'un certain cheptel (930 femelles pour une visonnière et 100 à 200 femelles dans le renard).

Au niveau mondial

Tableau 1. Production en milliers de peaux des principaux pays en 2006

Pays	Renard	Vison
Danemark	15	13 500
Suède	-	1 500
Finlande	2 200	2 000
Norvège	300	530
États-Unis	35	2 850
Hollande	10	3 700
Chine	4 000	10 000
Russie	140	2 100
Pologne	150	2 200
États baltiques	100	1 400
Canada	35	2 000
Autres	15	2 830
Total	7 000	44 610

Source : Oslo Skinnauksjoner sl., 2006.

Au Québec

Selon les dernières statistiques du MAPAQ pour l'année 2007, on dénombre 21 fermes d'élevage du renard et 12 fermes d'élevage du vison.

Pour produire des rendements intéressants et des peaux de qualité, les animaux doivent bénéficier d'un environnement confortable et de soins appropriés (logement, alimentation, hygiène, méthode de reproduction éprouvée, etc.). Les peaux prélevées à l'automne sont dégraissées et séchées à la ferme avant leur expédition au centre de vente pour les enchères.

La couleur de la fourrure du renard d'élevage varie selon les mutations et la sélection génétique. Les éleveurs de renard commercialisent majoritairement des tons de roux, d'argenté, de croisés et ses mutations, plus prisés sur le marché. Dans les élevages de vison, les couleurs retrouvées le plus couramment sont le noir et les tons de brun. La couleur de la fourrure aura un impact sur son prix de vente.

Investissements requis

Comme toute production, l'élevage du renard ou du vison nécessite certains investissements. Les principaux sont résumés au tableau 2.

Tableau 2. Investissements associés à l'élevage

Nature de l'investissement	Renard (\$) 100 femelles	Vison (\$) 900 femelles	Vison (\$) démarrage temps partiel 200 femelles
Fond de terre	27 162	20 152	20 152
Bâtiments (avec hangar + clôture garde)	58 761	329 242	70 525
Animaux reproducteurs	37 500	123 750	27 500
Équipement	70 988	171 449	31 278
Machinerie	12 782	15 000	15 000
Total	207 191	659 593	164 455

Source : CRAAQ, Références économiques, AGDEX 475/821, 2004 et 475/821b, 2007.

Le renard et le vison d'élevage sont des animaux semi-domestiques, d'où l'importance de choisir un endroit tranquille, éloigné des bruits insolites. Par ailleurs, de cette façon, l'odeur dégagée par ces élevages et les jappements des renards ne risquent pas d'incommoder des gens qui seraient installés à proximité.

L'exploitation d'une ferme de renard requiert certaines constructions spécifiques (voir photos au verso du document), telles que les clôtures de garde, les cages à reproduction, le hangar à fourrure, la cage à fourrure et le bâtiment de service. Généralement, l'animal reproducteur est logé à l'extérieur dans une cage à reproduction, tandis que le renardeau destiné à la fourrure est gardé dans une cage à l'intérieur d'un hangar. Voir photos au verso du document. Le bâtiment de service, généralement situé à un endroit stratégique pour l'observation des animaux, sert d'entrepôt et d'atelier de travail.

Pour sa part, l'exploitation d'une visonnière nécessite plutôt la mise en place d'hangars d'élevage (voir photos au verso du document), soit les hangars de reproduction et les hangars de maturation de la fourrure des visonneaux et des reproducteurs réformés ainsi qu'un bâtiment de service.

Pour obtenir un plan détaillé du bâtiment de service et des autres constructions nécessaires à l'élevage du renard et du vison, il suffit de s'adresser au bureau du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) de sa région ou encore de consulter le site Internet suivant : <http://www.agrireseau.qc.ca/BanquePlans/default.asp>



Source : L'élevage du renard 2005, CRAAQ.

Les coûts d'opération

Tableau 3. Principaux coûts annuels d'entretien, excluant les frais fixes et les coûts administratifs

Éléments d'élevage	Renard (\$) 100 femelles	Vison (\$) 900 femelles
Alimentation	17 809	56 121
Moulée sèche : q ¹⁶ /peau vendue	87,3 Kg	
Aliments humides : q ¹⁶ /peau vendue		48 Kg
Autres frais		
Entretien équipement	2 932	6 858
Achat de reproducteurs	900	2 250
Médecine préventive (vaccins, parasites)	671	1 800
Litière	160	1 200
Assurance animaux	274	177
Éléments de traitement de la fourrure	Renard (\$) 100 femelles	Vison (\$) 900 femelles
Préparation, nettoyage, séchage et main-d'œuvre	1 039	4 417
Frais de vente	2 567	10 742
Total	26 032	83 565

Source : CRAAQ, Références économiques, AGDEX 475/821, 2004 et 475/821b, 2007.

Principaux points de conduite d'élevage

Tableau 4. Critères de production

Critères	Renard	Vison
Poids adulte (kg) - mâle	5 à 8	2 à 3
femelle	4 à 7	1,5 à 2,5
Longueur (cm) (à la base de la queue)	87 à 140	♀ : 55 à 85 ♂ : 65 à 90
Vie productive (ans)	5 à 10 ans	3 à 4 ans
Poids naissance (g)	100	9
Âge au sevrage (sem.)	8	6 à 10
Durée gestation moyenne (jours)	52 -53	40 à 70 (moy. de 52)
Proliférite (petits par gestation)	2 à 8	2 à 10
Maturité sexuelle	10 mois	10 mois

Source : L'élevage du renard 2005 et Guide vison 2000, CRAAQ.

Les animaux à fourrure demeurent avant tout des animaux carnivores. Une bonne alimentation et une eau de qualité disponible sont essentielles à l'expression du meilleur potentiel génétique de croissance.

Au Québec, dans la majorité des cas, les renards sont alimentés avec une nourriture complète sous forme de comprimés fabriquée par une compagnie de moulée incluant des ingrédients d'origine animale et végétale ainsi que des minéraux et vitamines. À cette nourriture sèche, certains éleveurs ajoutent des sous-produits carnés frais ou congelés en supplément.

En matière d'alimentation du vison, le principal système utilisé est la diète dite conventionnelle. Ce système d'alimentation est caractérisé par la présence d'une forte quantité de produits et sous-produits carnés frais ou congelés en mélange avec une faible quantité de moulée à vison, minéralisée et vitaminée, servie quotidiennement sous forme humide par l'ajout d'eau. Il existe sur le marché quelques moulées en comprimés. Leur prix et leur commodité en font un attrait particulier là où des petits nombres de visons sont gardés. Le régime alimentaire est adapté selon les différents cycles de production, soit pour la croissance, pour le développement de la fourrure ainsi que pour la reproduction et la lactation.

Un bon suivi du troupeau implique une identification précise des sujets et des cages. Puisque ces animaux ne se reproduisent qu'une seule fois par année, les principaux points à surveiller durant le cycle de production sont indiqués au tableau 5.

Le choix des sujets d'élevage doit se faire en fonction des critères suivants pour assurer la rentabilité de l'élevage : prolificité, taille, qualité de la fourrure et résistance aux maladies. Au démarrage de l'entreprise, il est important de ne pas minimiser l'investissement requis pour de bons reproducteurs possédant une bonne génétique.

La préparation des peaux nécessite plusieurs outils et équipements et se fait en plusieurs étapes : l'abattage, l'écorchage, l'écharnage, le nettoyage, le moulage, le séchage et l'entreposage.

Tableau 5. Cycle de production

Période Renard	Période Vison	Tâches
Décembre à la mi-janvier	Mi-janvier à février	La préparation des reproducteurs
Février-mars	Mars	Renard : détection des chaleurs et accouplement (↑ de l'utilisation de l'insémination artificielle) Vison : accouplement
Mi-mars au début mai	Mi-mars à la fin avril	Gestation et mise bas
Début mai à la mi-octobre	Début mai à septembre	Croissance des petits, incluant un programme de vaccination* et une période de sevrage et de séparation
Octobre à décembre	Septembre à décembre	Maturation de la fourrure
Décembre	Décembre	Euthanasie et préparation des peaux
Décembre et janvier	Décembre et janvier	Expédition des peaux aux enchères

* Un bon contrôle des parasites internes et externes doit aussi être appliqué tout long du cycle de production.

Source : L'élevage du renard 2005 et Guide vison 2000, CRAAQ.

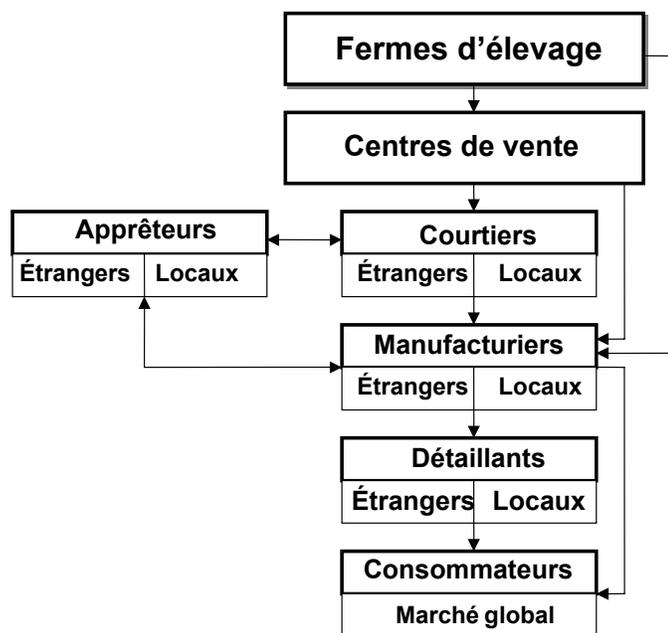
Mise en marché

Pour bien comprendre son fonctionnement, il faut situer l'industrie de la fourrure dans son contexte international. Les prix s'établissent selon la loi de l'offre et de la demande mondiales. Le principal critère pour la survie des entreprises est donc la compétitivité. Pour se maintenir en production, les éleveurs doivent offrir un produit de qualité qui répond aux besoins des acheteurs, et ce, à un prix compétitif.

La production de fourrure s'écoule par l'intermédiaire de centres de vente aux enchères spécialisés dans le domaine. Les fourrures sont mises en consignment puis seront incluses dans la sélection offerte aux acheteurs. La saison des ventes a lieu en février et mai de l'année suivant l'euthanasie. Chaque peau reçue est identifiée à l'aide d'une étiquette code à barres informatisée qui sert de repère afin de permettre à l'éleveur d'effectuer les ajustements à sa conduite d'élevage. Les acheteurs sont principalement des courtiers et des manufacturiers. Les peaux sont classées selon les critères suivants : variété, sexe de l'animal (vison seulement), grandeur, teinte, clarté, longueur du poil, qualité et défauts. Cela permet de faire des lots uniformes pour les acheteurs.

La figure 1 résume bien les alliances stratégiques pour la mise en marché des fourrures.

Figure 1. Structure de la mise en marché des fourrures au Canada



Source : L'élevage du renard 2005 et Guide vison 2000, CRAAQ.

Perspectives et rentabilité de la production

La rentabilité d'un élevage de renard ou de vison est difficile à évaluer. Pour la production de fourrure, la rentabilité est liée aux performances zootechniques, au coût de production et à l'obtention du meilleur prix. Ainsi, l'éleveur de renard doit s'assurer de réchapper au moins trois renardeaux par femelle en production ou quatre visonneaux par femelle en production pour l'éleveur de vison et de produire des fourrures de qualité supérieure pour obtenir le meilleur prix.

De la production de 2006, selon les Encans de fourrures de l'Amérique du Nord, (ou en anglais, NAFA pour North American Fur Auctions), une peau de renard argenté d'élevage a eu une valeur moyenne de 122,47 \$ US et une peau de vison noir d'élevage valait en moyenne 45,42 \$ US à l'encan de février 2007. Par contre, une qualité supérieure de la fourrure permet d'aller chercher beaucoup plus. En début d'année 2007, en plus des marchés traditionnels, les marchés émergents chinois et russes ont fait monter le prix des fourrures.

Ressources disponibles

Association des éleveurs de renards du Canada

(Canada Fox Breeders Association)
A/s de Madame Myrna Gallant, secrétaire
B.P. 111, Miscouche Île-du-Prince-Édouard C0B 1T0
Téléphone : 902 436-9670
Télécopieur : 902 436-1619

Association des éleveurs de visons du Canada

(Canada Mink Breeders Association)
65 Skyway Avenue, suite B
Toronto (Ontario) M9W 6C7
Téléphone : 416 675-9320
Télécopieur : 416 675-6865

Association des producteurs de renards du Québec (APRQ)

A/s de Madame Carole Boisvert, secrétaire
94, route Vincent-Côté
Baie-du-Febvre (Québec) J0G 1A0
Téléphone : 450 783-6008
Télécopieur : 450 783-2260

Association professionnelle des producteurs de fourrure du Québec (APPFQ)

A/s de Madame Mireille Grenier, secrétaire
5960, boul. Frontenac Est
Thetford Mines (Québec) G6H 4J5
Téléphone : 418 338-4805

Publications disponibles

Publications hebdomadaires

Fur Age Weekly

(Journal d'actualités sur les fourrures)
Fur Vogue Co. Inc.
Box 868, Glenwood Landing
NY 11547 – 0703, U.S.A.
Téléphone : 516 484-0631
Télécopieur : 516 676-3130

Sandy Parker Reports

(Feuille sur l'actualité des fourrures)
Box 506, Valley Stream
NY 11582, U.S.A.
Téléphone : 212 947-1144
Télécopieur : 212 695-9431

Publications trimestrielles

Fur Rancher

(Revue de vulgarisation concernant l'élevage des animaux à fourrure)
Communication Marketing Inc.
9995 W. 69th Street, no 201
Eden Prairie, MN 55344, U.S.A.
(Blue Book of Fur Farming inclus)

Scientifur

(Information scientifique sur la production des fourrures)
International Fur Animal Scientific Association (IFASA)
A/s Steen H. Moller
Box 14, DK – 8330 Tjele
Denmark
Téléphone : + 4589991346
Télécopieur : + 4589991500
Site web : www.ifasanet.org

Publications annuelles

Blue Book of Fur Farming

(Techniques d'élevage vulgarisées)
Communication Marketing Inc.
9995 W. 69th Street, n° 201
Eden Prairie, MN 55344
U.S.A.

York Conference Report for Fur Breeder's

(Résultats de recherches sur l'élevage des animaux à fourrure)
The Fur Breeder's Association of the United Kingdom
of Irland Riverbank House
67 Uppertame Street
London, EC4V 3AB
United Kingdom

Publications des associations

Bulletin de l'Association des éleveurs de renards du Canada

(Voir l'adresse de l'Association)

Journal de l'Association des producteurs de renards du Québec

(Voir l'adresse de l'Association)

Journal de l'Association professionnelle des producteurs de fourrure du Québec

(Voir l'adresse de l'Association)

Autres

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

Publications disponibles :

- *Guide vison*
Publication numéro 2-89459-077-6
Regroupement CPAQ-CPVQ-GÉAGRI (2000) – maintenant le CRAAQ
- *L'élevage du renard*
Publication numéro 2-7649-0132-1 (2005)
CRAAQ : www.craaq.qc.ca
Type : Document électronique

• **Renards – budget Agdex 475/821 (2004) et Visons – budget Agdex 475/821b, 475/821c (démarrage) (2007)**

Produits par le Comité des références économiques du CRAAQ, ces budgets contiennent des renseignements très pertinents sur l'investissement, le coût de production et les revenus dans des conditions normales d'élevage. Les documents peuvent être obtenus à l'adresse électronique suivante : www.craaq.qc.ca/referenceseconomiques

Pour plus de renseignements, on peut contacter le Service à la clientèle du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) aux numéros suivants :

Téléphone : 418 523-5411 ou 1 888 535-2537

Code de pratiques recommandées pour l'entretien et la manipulation des renards d'élevage

Publication numéro 1831/F (1989)

Direction générale des communications
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0C7
Téléphone : 613 759-1000

Code de pratiques recommandées pour le traitement et la manipulation des visons

Publication numéro 1819/F (1988)

Direction générale des communications
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0C7
Téléphone : 613 759-1000

Comptes rendus de congrès

• **Congrès international scientifique sur la production des animaux à fourrure**

Ce congrès scientifique a lieu tous les quatre ans :

- ↻ Helsinki (Norvège), 1976;
- ↻ Copenhague (Danemark), 1980;
- ↻ Versailles (France), 1984;
- ↻ Rexdale (Ontario, Canada), 1988;
- ↻ Oslo (Norvège), 1992;
- ↻ Warsaw (Pologne), 1996;
- ↻ Kastoria (Grèce), 2000;
- ↻ De Ruwenburg (Hollande, Pays-Bas), 2004 ;
- ↻ Halifax (Nouvelle-Écosse, Canada), 2008

Les comptes rendus peuvent être obtenus à l'adresse électronique suivante :

<http://www.ifasanet.org>

État de la situation de l'élevage des animaux à fourrure au Québec

ISBN -13 : 978-2-550-47708-2 (2006)

MAPAQ – Direction de l'innovation scientifique et technologique

L'élevage du renard au Canada

Publication 1660

Services d'information

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Ottawa (Ontario) K1A 0C7

Téléphone : 613 759-1000

L'élevage du vison

Une cassette vidéo (VHS) de 23 minutes, réalisée en 1992, initie l'éleveur à cet élevage, principalement pour ceux et celles qui envisageraient de se lancer dans ce domaine tout en présentant les moyens d'améliorer cette production. Elle peut être obtenue dans tous les centres de vente des Publications du Québec ou encore sur le site Internet de l'éditeur à l'adresse suivante :

<http://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca>

L'insémination chez le renard d'élevage

Une cassette vidéo (VHS) de 19 min., réalisée en 1992, initie l'éleveur à cette pratique qui favorise un meilleur rendement de l'élevage du renard. Elle peut être obtenue dans tous les centres de vente des Publications du Québec ou encore sur le site Internet de l'éditeur à l'adresse suivante :

<http://www.publicationsduquebec.gouv.qc.ca>

Les maladies du vison

Publication numéro 1567 (1977)

Direction générale des communications
Agriculture et Agroalimentaire Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0C7
Téléphone : 613 759-1000

Mink feeds and feeding

Publication numéro 1-55174-323-x (2005)

Nova Scotia Agricultural College

PO Box 550, Truro, NS B2N 5E3

Téléphone : 902 893-6728

Installations

Le renard



Photo : Renardière Alain Côté

Vue d'ensemble d'une ferme d'élevage de renard



Photo : Renardière Alain Côté

Cage à renard

Le vison



Photo : Éric Labonté (MAPAQ)

Vue d'ensemble d'une ferme d'élevage de vison



Photo : Éric Labonté (MAPAQ)

Intérieur d'une ferme d'élevage de vison



Photo : Éric Labonté (MAPAQ)

Cage à vison



Centre de référence en agriculture
et agroalimentaire du Québec

CRAAQ

Comité animaux à fourrure

Ce feuillet est une réalisation du Comité
animaux à fourrure du CRAAQ. Il s'inspire
des publications du CRAAQ.

Code publication : EAB 022

Dépôt sur le site : 2007

Photos de la page couverture :
Renardière Alain Côté
Éric Labonté (MAPAQ)